



Présentation générale de l'offre hospitalière




L'offre hospitalière en Franche-Comté
En 2003 ce sont 9 200 lits et places, installés dans des établissements de santé qui vont du CHU à l'hôpital local, en passant par la clinique chirurgicale, l'hôpital psychiatrique, le centre de rééducation fonctionnelle...

Des plateaux techniques
C'est aussi 11 scanners, 6 IRM, 71 salles d'imagerie, 169 salles d'intervention chirurgicales...

Des professionnels et personnels de santé
Plus de 21 700 personnes concourent à l'activité hospitalière : 450 praticiens libéraux, 2 100 praticiens salariés et internes, 14 000 personnels des services de soins, 5 200 personnels administratifs et techniques.

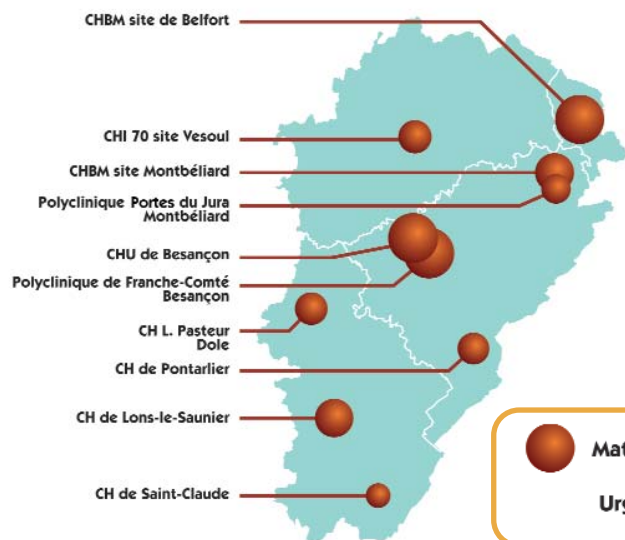
Des usagers
En 2003 les établissements de santé ont connu 243 000 entrées pour 2 500 000 de journées en hospitalisation complète, 178 000 venues en hospitalisation partielle ou en chirurgie ambulatoire, 250 000 séances de traitement et cures ambulatoires, 630 000 consultations externes

La principale source d'information sur l'offre hospitalière est l'enquête annuelle auprès des établissements de santé (SAE) réalisée par la DRASS et la CRAM.

 Pour en savoir plus :
● ARH de Franche-Comté
● DRASS de Franche-Comté
(cf. Glossaire et coordonnées utiles en fin d'ouvrage)

Les urgences et les maternités en Franche-Comté

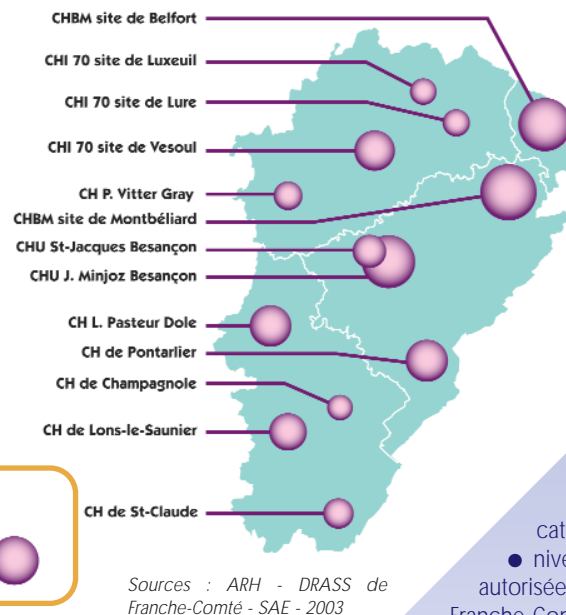
Les accouchements dans les établissements de Franche-Comté



Sources : ARH - DRASS de Franche-Comté - SAE - 2003

Les maternités de Franche-Comté (dont le nombre a diminué de 40% en 10 ans) réalisent chaque année 14 000 accouchements.

Prise en charge des urgences dans les établissements de Franche-Comté



En 2003, les Urgences ont accueilli 266 000 personnes, dont le quart a été transféré dans un service d'hospitalisation.



Un classement récent des maternités et des urgences

Les maternités sont classées en trois catégories :

- niveau 1 : obstétrique seule (trois, dont une autorisée en niveau 2 mais non mise en œuvre en Franche-Comté)
- niveau 2 : obstétrique et néonatalogie (six installées dans la région)
- niveau 3 : obstétrique, néonatalogie et réanimation néonatale (une maternité de niveau 3 en Franche-Comté).

Deux maternités sont de statut privé.

Les services d'accueil des Urgences sont également classés en trois catégories selon leur équipement et leur environnement médical :

- Unités de proximité d'accueil de traitement et d'orientation des urgences (UPATOU) ; il y en a six dans la région,
- Services d'accueil et de traitement des urgences (SAU) qui sont au nombre de six,
- Pôle spécialisé d'urgence (POSU) : un, en pédiatrie du CHU de Besançon.

En Franche-Comté, tous les services d'urgence sont rattachés à des hôpitaux publics.